

ROQUEBRUN

BULLETIN MUNICIPAL

2024 - N°1





SOMMAIRE

EDITO	3
TRAVAUX	4
CÔTÉ JEUNESSE - CAMPING - SECRÉTARIAT	5
DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE	6
LA FIBRE - RECENSEMENT MILITAIRE	7
INFOS PRATIQUES	8
PANNEAU POCKET	9
BADGES ORDURES MÉNAGÈRES - ENCOMBRANTS	10
TRI DES DÉCHETS	11
ASSOCIATIONS	12
ETAT CIVIL - FESTIVITÉS - NUMÉROS D'URGENCE	16



Directeur de la publication :
Crédit photo couverture :
Édition, régie publicitaire et maquette :
Imprimerie :

Catherine LISTER, maire de Roquebrun
Gareth Davies
interFACE - ZAE de Cantegals - 34440 COLOMBIERS
Tél. 04 67 28 32 25
Imprimerie spéciale de l'éditeur

Voici notre nouveau bulletin municipal pour 2024, il y en aura deux par an, un en hiver et l'autre pour l'été. Le jour des vœux, nous étions réunis pour un moment de convivialité et de partage, sans oublier que le monde actuel vit de grands bouleversements, de conflits et d'incidents climatiques. Je pense que nous avons de la chance de vivre dans notre village de Roquebrun.

Tout d'abord merci à mes collègues du conseil municipal de partager à mes côtés ces moments avec vous ainsi que pour leur implication au sein de la commune.

Merci aussi à chaque agent de la collectivité pour son engagement de tous les jours au service de la commune et de la population.

Le projet du city et du skate parc est terminée, l'inauguration aura lieu le vendredi 15 mars à 18h.

Beaucoup de jeunes ont rapidement investi ce lieu. Nous sommes sensibilisés aux économies d'énergie, vues les augmentations du coût de l'électricité. Nous avons déjà mis en place l'extinction des lumières la nuit. Nous avions aussi commencé à modifier nos éclairages avec des ampoules leds et, dans les deux ans à venir ce sera fait dans le village et ses hameaux. Tout ceci grâce à des subventions de « fonds verts ». L'eau qui commence à manquer sérieusement dans notre région risque de nous obliger à suivre des consignes strictes en cas de sécheresse.

Heureusement, l'an dernier nous n'avons pas eu trop de problèmes d'incendie, mais il faut continuer à être vigilants.

Travaux :

Ceux faits par nos agents : après avoir enfin « récupéré » le local des épices ils ont réhabilité le lieu pour que notre coiffeuse Déborah puisse s'y installer. Ils ont aussi entièrement rénové la salle des associations ainsi que des travaux pour l'installation des WC automatiques vers les Moulins et à l'esplanade.

Autres travaux prévus grâce aux subventions du département qui nous soutient toujours autant et que nous remercions.

Réparation du toit de l'église, et de la salle communale d'Escagnès.

Travaux de voirie, la route de La Roque est terminée et à l'étude la rue du Barry et la rue principale de l'ancien café à Escagnès.

La route départementale du Roc de l'Etang a été refaite par le département avec qui nous allons aussi travailler pour l'aménagement des entrées et sorties du village.

Grâce à l'investissement de l'association et de ses bénévoles la maison du patrimoine sera finalisée fin 2024.

J'en profite ici pour remercier toutes les associations et les commerçants qui animent et font vivre notre village.

L'an passé la commune a obtenu l'appellation Site Patrimonial Remarquable après des années de pré-



EDITO

paration. Il faut maintenant élaborer le cahier des charges. Cette appellation permettra aux habitants du périmètre défini, de bénéficier d'aides pour certains de leurs travaux.

Nous sommes accompagnés par Hérault Ingénierie pour la couverture d'une partie du boulodrome (j'espère pour cet été !) ainsi que la rénovation de l'ancienne école : un lieu de permanences médicales et paramédicales, un lieu où les associations pourront se rencontrer ainsi qu'un tiers-lieu.

La station de lavage obligatoire pour 2024 pour les tracteurs est en bonne voie d'élaboration.

Autre sujet important, le changement de nos habitudes avec l'arrivée de la Redevance Incitative et les modifications que cela implique dans la gestion des déchets : tri sélectif, compostage, diminution des ordures ménagères... Beaucoup de changements et d'hésitations au début mais j'ai confiance en vous.

Mon équipe, les employés municipaux et moi-même vous souhaitons le meilleur pour 2024, la réalisation de tous vos projets ainsi que les nôtres.

Catherine LISTER

TRAVAUX

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR DES ENTREPRISES



Citystade et skate park



Chemin de La Roque

TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES AGENTS COMMUNAUX

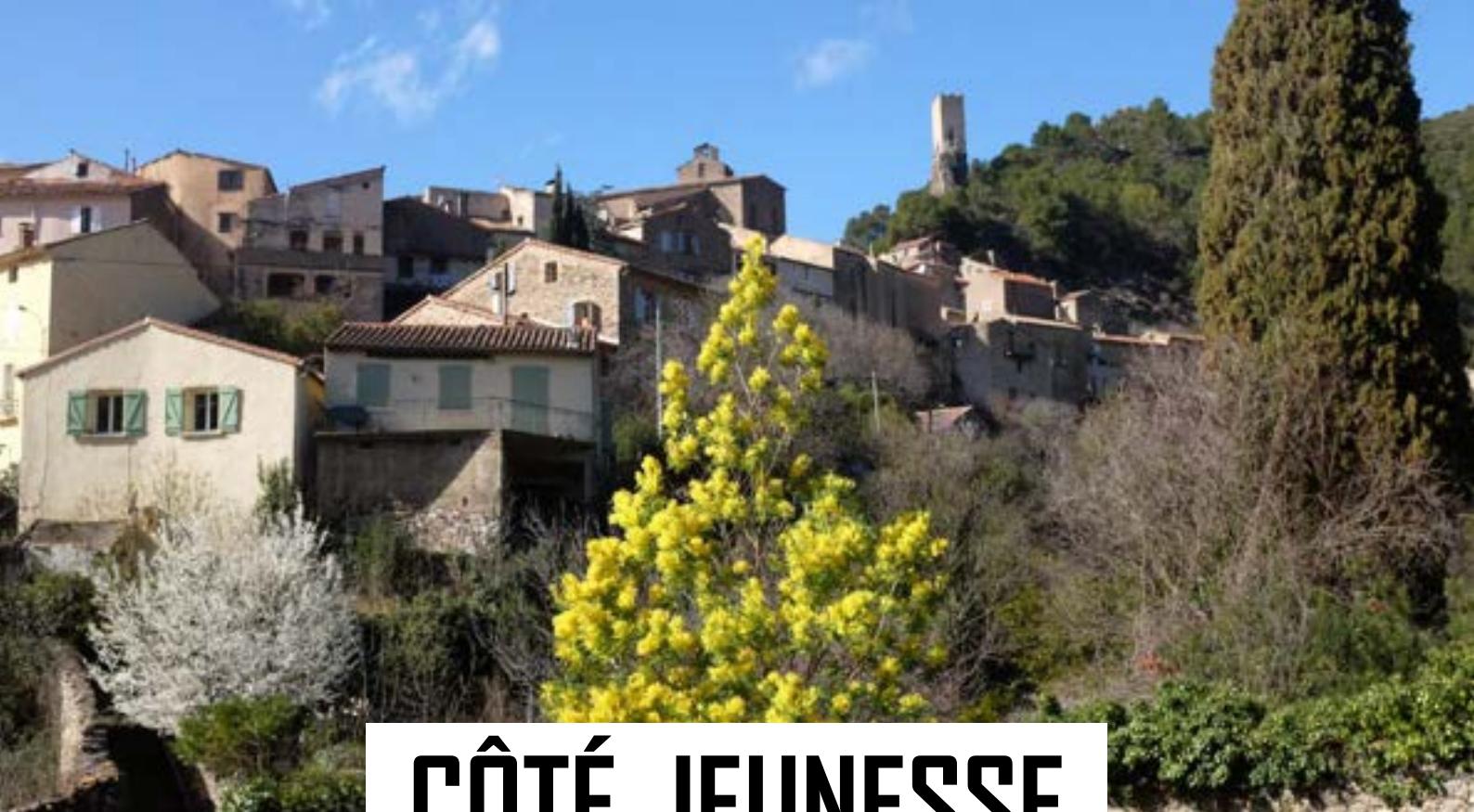


Aménagement des toilettes de la descente des Moulins et de l'esplanade



L'équipe a également rénové la salle des associations (carrelage et murs)





CÔTÉ JEUNESSE

La jeunesse reste un sujet très important pour la commune car elle est son avenir.

C'est pourquoi la mairie continue de soutenir les parents en gardant les garderies gratuites le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Le choix a également été fait de ne pas augmenter les tarifs de la cantine qui malgré le contexte reste au prix de 4,00€ le repas et de 3,00€ à partir de 2 enfants.

Pour que les enfants puissent avoir accès à différentes pratiques culturelles et sportives, nous avons maintenu les activités périscolaires en ajoutant des cours de basket et d'anglais. Les tarifs sont également identiques à l'année dernière : 4,00€ activité/ enfant /mois.

De plus, la mairie soutient les sorties scolaires au travers de subventions chaque année.

A l'initiative du personnel communal, la mise en place d'un potager dans l'école a été réalisée courant février.

L'accueil de loisirs qui permet aux parents d'avoir sur place une prise en charge de leur enfant pendant une partie des vacances peut également compter sur un soutien important de la mairie.

Pour les parents de jeunes enfants, Roquebrun accueille le LAEP à la salle des associations tous les lundis des semaines paires de 14h00 à 17h00.

C'est un moment de partage où les parents et leurs enfants peuvent se rencontrer. C'est un lieu d'accueil, d'échanges, de discussions et de conseils.

Enfin, le 15 mars, après l'inauguration du City Stade, nous nous rendrons à l'école pour un apéritif ce qui permettra aux habitants de Roquebrun qui ne la connaissent pas encore de la découvrir.

SECRÉTARIAT

NOUVELLE ORGANISATION

MAIRIE

Secrétaire générale : Julie CAMINADE

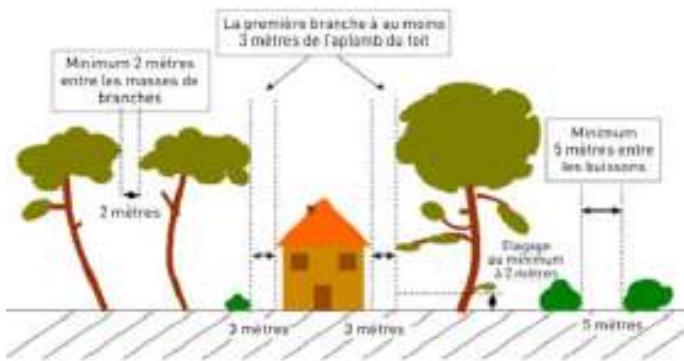
Secrétaire adjointe : Chantal LACROIX

Accueil et urbanisme : Clémence GALVÉ

CAMPING

Directrice : Béatrice BAYLE assistée de Laurence GIBIER-KERGONOU

DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE



Dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt sur la commune de Roquebrun.

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région Méditerranéenne.

Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés en zone ex-

posée et à moins de 200 mètres, dont vous faites partie, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes le cas échéant :

- Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès ;
- La totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine ;
- La totalité de votre terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement ;

Vous devez donc effectuer les travaux de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé dont vous avez la charge.

Des contrôles vont être éventuellement effectués. Si les travaux prescrits n'ont pas été réalisés vous serez en infraction et pourrez être verbalisé conformément à l'article R163-2 du Code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à vos frais après mise en demeure.

CALENDRIER ANNUEL DES PÉRIODES D'INCINÉRATION DE VÉGÉTAUX ET D'EMPLOI DU FEU

Propriétaires ou ayants-droit	1er janvier au 31 décembre			
	1	2	3	4
Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre
Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre
Autres usagers et tout public				1er janvier au 31 décembre

Période d'interdiction d'utiliser le feu.

Période très dangereuse soumise à dérogation préfectorale exceptionnelle.

Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie.

Période non réglementée où l'on peut brûler.

Les dispositions ci-dessus ne s'étendent toutefois pas aux habitations, à leurs dépendances, ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines sous réserve de l'observation des prescriptions édictées par l'autorité publique et des dispositions relatives aux obligations de débroussaillement.

LA FIBRE

POUR INSTALLER LA FIBRE

Pour tester l'éligibilité et découvrir le réseau :

<https://www.roquebrun.fr/la-fibre>

Votre demande concerne le référencement de votre adresse pour le raccordement de votre habitation au réseau de fibre optique d'initiative publique, Hérault Numérique.

Dans un premier temps, nous vous invitons à vérifier si votre logement est raccordable depuis la carte d'éligibilité du constructeur en charge du réseau :

<https://numerique.herault.fr/#par7700> ou
xpfibre.com/testez-votre-eligibilite

Si votre logement n'est pas référencé, vous pouvez faire votre demande de référencement d'adresse à XpFibre en charge de l'exploitation du réseau fibre optique à l'adresse suivante :

<https://xpfibre.com/contact> (sujet : Mon logement semble avoir été oublié par le déploiement de la fibre).

Voici les documents nécessaires à la prise en charge de la demande :

- Une vue aérienne du logement, depuis la carte <https://numerique.herault.fr/#par7700> ou coordonnées GPS

(via <https://www.google.fr/maps>)

- Le plan cadastral avec le numéro et la section de la parcelle où se situe la maison (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>)
- Le certificat de numérotation ou d'adressage fourni par la mairie
- Le permis de construire (date construction)

Pour assurer le transfert des pièces obligatoires pour le traitement de votre demande, veuillez répondre au courriel d'accusé de réception de votre demande sans changer l'objet du mail et ajouter les pièces jointes demandées, la taille d'une pièce doit être inférieure à 2 mégaoctets.

Dès réception des pièces obligatoires au traitement de votre demande, vous recevrez un message de notre part pour accuser le traitement de votre demande.

Un délai moyen d'une une semaine est nécessaire pour l'intégration de votre adresse dans la base d'éligibilité partagée avec les opérateurs commerciaux présents sur le réseau, nous vous avertirons ensuite de l'éligibilité de votre adresse.

RECENSEMENT MILITAIRE

GUIDE PRATIQUE

Conditions :

Toute personne (fille ou garçon) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Si vous avez acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Si vous pouvez répudier ou décliner la nationalité française sans avoir fait jouer ce droit, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit vos 19 ans.

Si vous ne pouvez pas effectuer ces démarches per-

sonnellement, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents, tuteur...) si vous êtes mineur.

Vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile. En cas d'absence de recensement dans les délais, vous devez régulariser votre situation au plus tôt.

Après le recensement vous devez informer les autorités militaires de tout changement de votre situation.

Où s'adresser ?

A la mairie de votre domicile.

Centre du Service National de Perpignan
Caserne Mangin - 4 Rue Rabelais – BP 60910
Tél. : 04 68 35 85 85 – Fax : 04 68 35 89 62
Mail : csn-perpignan.jdc.fct@intradef.gouv.fr

INFOS PRATIQUES

DÉFIBRILLATEURS

La commune de Roquebrun est dotée de 4 défibrillateurs, accessibles à tous.

L'utilisation est très simple ! Dès le démarrage, l'appareil va guider l'utilisateur de manière vocale.
Ils sont placés :

- **Mairie de Roquebrun (sur le parvis)**
- **Accueil de Camping (rue du Temps Libre)**
- **Salle de Ceps – hameau de Ceps**
- **Salle d'Escagnès – hameau d'Escagnès**
- **Et très bientôt à Laurenque**

URBANISME

Autorisations d'urbanisme

Actuellement, la Commune n'est dotée ni d'un PLU ni d'une carte communale.
Le droit des sols du village est régi par le Règlement National d'Urbanisme (RNU)
Ce règlement est consultable depuis ce lien Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000031721322/>

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

GUICHET UNIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

1. Le formulaire papier à déposer en mairie
2. En se connectant à l'adresse suivante :

<https://sudherault.geosphere.fr/guichet-unique/login/Particulier>

Ce service est disponible 7j/7 et 24h/24

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

📍 38 avenue du Roc de l'Estang
34460 ROQUEBRUN
📞 04.67.89.64.54
🌐 www.roquebrun.fr

Contacter le secrétariat de la mairie au
04.67.89.64.54 pour les dysfonctionnements suivants :

- **Éclairage public** : un lampadaire ou un quartier ne fonctionne plus ou une ampoule qui clignote.
- **Un poteau cassé ou qui penche**
- **un câble aérien arraché ou au sol**

Syndicat d'adduction d'eau de la vallée du Jaur
06 75 86 56 81

ENEDIS coupure prolongée ou situation dangereuse **097 267 50 34**



Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT



SANS PUBLICITÉ

100% ANONYME



1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code

2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"

3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MINERVOIS AU CAROUX S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES COMMUNES POUR MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS

REMISE DES BADGES



Prévoir sa pièce d'identité

Plus d'info sur :
<https://www.cc-minervois-caroux.fr/badge-reomi.aspx>



2 SOLUTIONS POUR VOS ENCOMBRANTS

1 L'apport en déchèterie

Pierrerue lundi au samedi de 8h30 à 12h00 & 14h00 à 17h30
dimanche de 9h00 à 12h00 Julio à Olargues 04 67 23 94 40

2 La collecte le 1er lundi du mois sauf juillet et août

Inscription obligatoire auprès de la mairie au 04 67 89 64 54.

Un descriptif complet des objets à collecter doit être renseigné, le volume que cela représente et vos coordonnées (nom, adresse, n° téléphone).

Suite à cet appel, merci de déposer vos encombrants devant chez vous la veille du passage de la collecte.

ENCOMBRANTS : Les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions, ne peuvent pas entrer dans une voiture et qui peuvent être chargés par deux personnes dans le camion benne.

100 % DES EMBALLAGES* ET DES PAPIERS SE TRIENT !

DANS LE BAC OU LE CONTENEUR JAUNE :

LES FLACONS, BOUTEILLES ET BIDONS EN PLASTIQUE



LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES



LES PAPIERS



LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



+ LES NOUVEAUX...

TOUTES LES BOÎTES ET BARQUETTES



TOUTES LES POTS ET TUBES



TOUTES LES SACS, SACHETS ET FILMS



TOUTES LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



! À trier en vrac et bien vidés !

AVEC LEUR BOUCHON, COUVERCLE OU OPERCULE !

Une question sur le tri ? triercestdonner.fr

*Un emballage est un objet qui sert à protéger les produits (alimentaires ou autres).

N'oublions pas de trier aussi :

Bouteilles, pots et bocaux en verre

Vêtements, chaussures, petite maroquinerie et linge de maison. Même tâchés, troués et déchirés !



LE COMPOSTEUR AIME BEAUCOUP :



LE COMPOSTEUR AIME UN PEU :



LE COMPOSTEUR N'AIME PAS DU TOUT :



ASSOCIATIONS

ACCUEIL DE LOISIRS

L'association Accueil de Loisirs Roquebrunais a pour but de gérer l'accueil de loisirs de Roquebrun qui accueille les enfants de 3 à 13 ans sur le temps des mercredis et des vacances scolaires pour leur proposer des activités.

Par exemple, en juillet 2023, les vacances scolaires ont débuté par une soirée astronomie pour les pré-ados, avec le club d'astronomie de Cébenna d'Olargues « Caroux Etoilé » suivi d'une nuit sous tente au camping de Roquebrun. Le lendemain, les enfants ont fait une descente en canoë et un concours de pétanque.

Ensuite, l'accueil de loisirs a proposé un programme riche et varié tout au long de l'été : sortie à la médiathèque de Saint Chinian, à l'accrobranche de Colombières ou encore au centre équestre de Cessenon. Les enfants ont également construit un OFNI pour descendre l'Orb lors de la fête du village et noué des liens et des partenariats avec les autres associa-

tions du locales : une chasse au trésor avec l'association Patrimoine et mémoire de nostre païs, une sortie pêche, une initiation à la pétanque, etc...

Au-delà des vacances scolaires, l'association participe également aux manifestations organisées par les autres associations du village : pour le trail de la factrice de l'hiver 2023, l'association a proposé une collecte de jouets au profit des pupilles et tenu un stand de crêpes, pour la fête du mimosa l'association a décoré un char pour le défilé et pour cet été, nous prévoyons déjà de construire à nouveau un OFNI.



LES TRAILS DE LA FACTRICE



AMIS DES MOULINS

Crée en juin 1985 par Juliette Guilhaumon, l'association **Les Amis des Moulins de Roquebrun** avait pour but premier de préserver et de valoriser les moulins de notre village. Ils sont désormais la propriété de notre commune qui a délégué à notre association la gestion et l'animation du moulin à grains.

Intégrées ensuite dans ses Statuts, les Amis des Moulins organisent chaque année des activités culturelles et festives, contribuant à l'attractivité et à la renommée de Roquebrun : Fête du Mimosa, Fête de la

Musique, Concert de jazz, sorties culturelles, soirées à thème ...

La Fête du Mimosa a lieu, depuis 1992, toujours le deuxième dimanche de février. Elle est réputée dans toute notre région et attire dans notre village plusieurs milliers de visiteurs.

Pour que cette tradition perdure, le soutien actif des habitants et des forces vives de Roquebrun est absolument indispensable. Nous comptons sur cet engagement pour nous aider à rendre possible et à réussir la Fête du Mimosa.



LOS PASSEJAÏRES DEL ESQUIROL

Nous sommes une association d'une soixantaine de randonneurs.

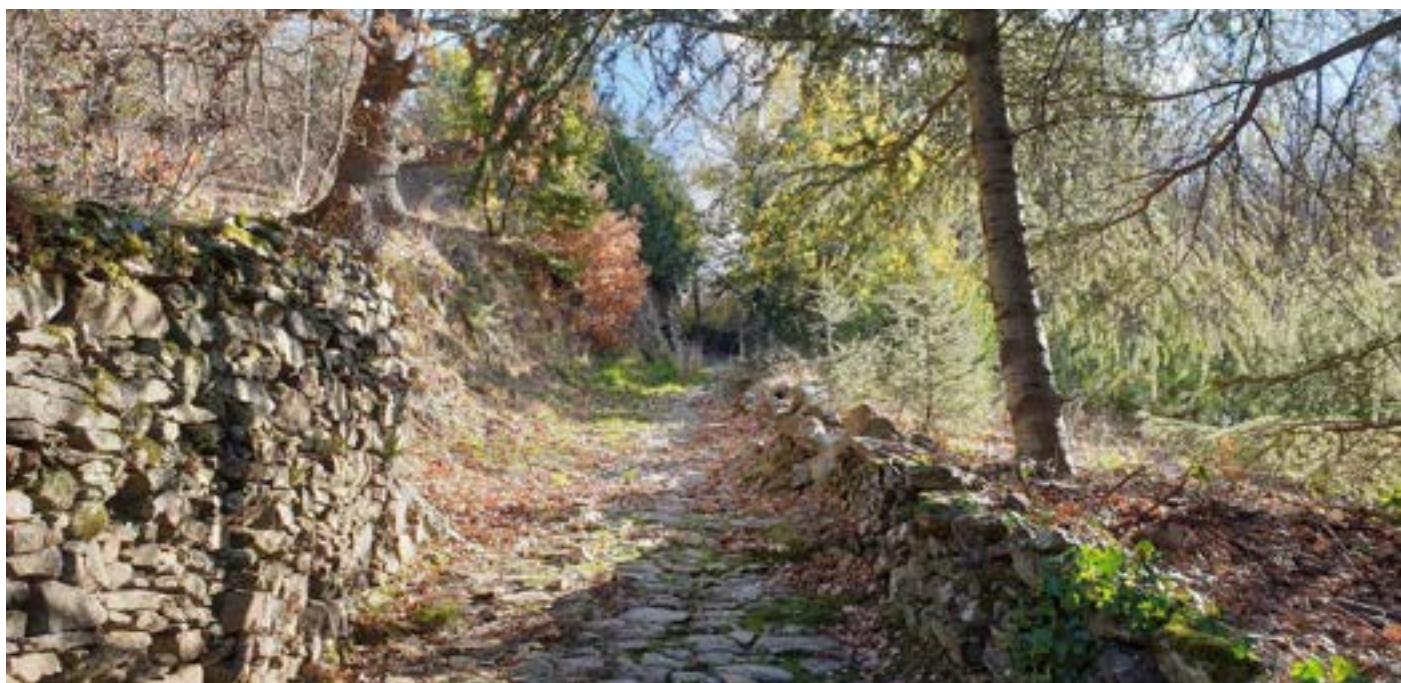
Nous sortons 2 à 3 fois par mois le dimanche tous les 15 jours sur des circuits proposés par les adhérents. De septembre à juin avec une trêve pour les fêtes de fin d'année.

Nous organisons 2 week-ends qui nous permettent d'aller découvrir une région : l'un fin janvier pour une sortie raquette / neige et l'autre pour Pentecôte.

Tout cela dans une ambiance très conviviale et amicale.

N'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau est composé de:
Cathy CAMINADE, présidente
Michelle RUBIO, secrétaire
Nicole CERON, secrétaire
Corinne PELLICER, trésorière



Librinspir, association de loi 1901 est une association culturelle qui se veut un lieu de rencontres et d'échanges interdisciplinaires par l'animation culturelle.

- Elle gère le fonctionnement de la bibliothèque municipale (par des permanences, l'achat et le renouvellement de livres)

- Elle propose différents types d'animations culturelles sur le village (spectacles vivants, ateliers, rencontres, cours de français, expositions ...)

Horaires d'ouverture : lundi et vendredi 10h - 12h.

PATRIMOINE ET MÉMOIRE DE NOSTRE PAÏS

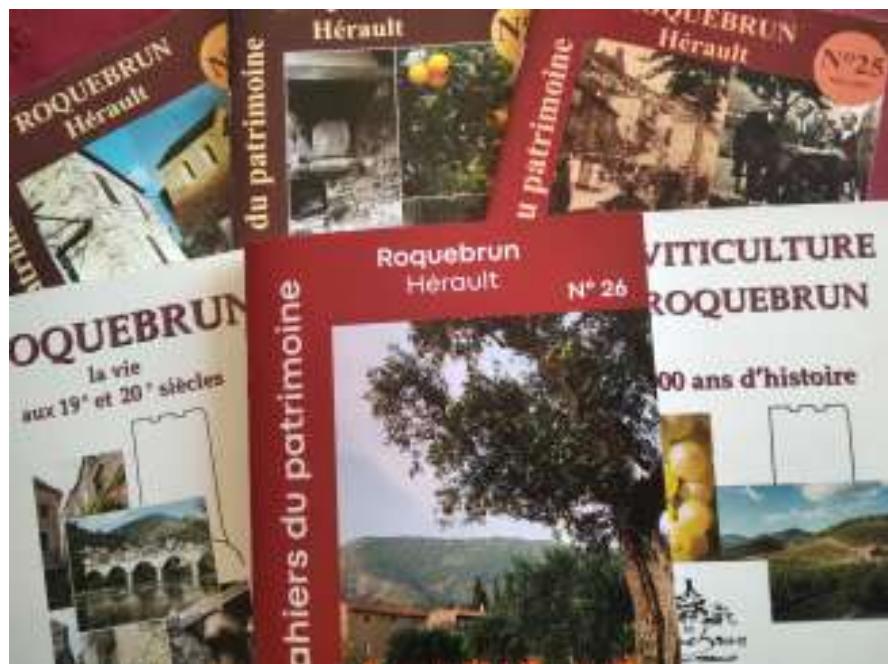
Forte d'une centaine d'adhérents, cette association a pour mission de sensibiliser les habitants de la commune sur la valeur historique, culturelle, architecturale et artistique de leur patrimoine, de valoriser et sauvegarder ce patrimoine, de rechercher, transmettre et conserver toute information liée au patrimoine de la commune de Roquebrun.

L'association publie les résultats de ses recherches (voir photo) et notamment 2 « cahiers du patrimoine »

par an organise des visites commentées du village, des conférences, des concerts... elle a réalisé un sentier botanique à partir des moulins et est en train d'aménager une « maison du patrimoine » sous l'église.

Reconnue d'intérêt général l'association est autorisée à recevoir des dons.

Contact : 06 88 99 60 97



YOGA-FLEUR DE LOTUS

«Yoga-fleur de lotus» propose la pratique du yoga sous plusieurs formes.

Une trentaine d'adhérents, accompagnés par 3 professeurs.

Les cours sont :

- Le lundi soir, à la salle multi activités de l'école. Stéphane pratique le yoga «Pondicherry» de 18h30 à 20h.
- Le mardi matin, à la salle des associations, au dessous de la pizzeria. Saharnaz propose un yoga tonique de 9h30 à 11h.
- Le jeudi matin, à la salle des associations, Chantal pratique un yoga doux, de 9h30 à 10h45

Pour les tarifs, tous les cours sont à 8 euros la séance, à régler directement au professeur, à chaque participation.

Tous sont auto-entrepreneurs.

L'association demande une cotisation annuelle de 5€, pour gérer les frais de gestion.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, le yoga, sous toutes ses formes, aide à apaiser les maux du corps et de l'esprit.

Pour plus de renseignements, contacter Mme Rubio Michelle, présidente de Yoga-fleur de lotus, 06.89.79.53.89.

CADE

Le CADE est une association qui gère le Jardin Méditerranéen de Roquebrun, elle offre l'entrée gratuite du Jardin aux propriétaires ou habitants de la Commune de Roquebrun (toute personne qui paye des impôts sur la Commune).

La famille ou amis accompagnés par le propriétaire ou le locataire bénéfice d'un tarif réduit à leur tour lors de la visite du Jardin.

Alors venez nous voir sans modération et faites profiter à votre famille à vos amis de ce petit privilège lors de leur visite.

Roquebrunaises et Roquebrunais vous qui aimez votre village et qui lors de vos visites au Jardin méditerranéen avez apprécié cette réalisation, la trouvant notamment incontournable à l'identité de Roquebrun. Notre association demande aux personnes qui se sentent concernées par ce Jardin d'apporter une aide physique sous forme de bénévolat. Cette aide peut être de différentes formes : si vous avez 1 ou 2 heures, ou une demi journée à nous consacrer pour le fonctionnement de ce Jardin nous sommes preneur !

Les travaux à réaliser sont de l'entretien de massifs, de la réhabilitation de murets, nettoyage des allées, et diverses plantations suivant les saisons... Tout ceci dans un cadre magnifique !

**Vous pouvez nous contacter par téléphone :
(04.67.89.55.29 / 06.08.33.80.32)
ou par mail : jardinroquebrun@free.fr**



ESCOLANS DE CEPS



Escolans de Ceps est une association de la commune de Roquebrun créée en 2008, qui œuvre pour préserver le patrimoine et organiser des événements festifs et culturels.

Nous faisons chaque année pour l'Ascension notre vide-greniers au hameau de Ceps, puis la fête des vendanges le 2ème ou 3ème samedi de Septembre,

Halloween dans le hameau. Parfois, les châtaignes grillées et vin nouveau !

Toutes nos manifestations sont accompagnées par nos artistes musiciens du coin !

Nous avons des projets pour lancer des projections de courts-métrages et discussions.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

FRESQUET SOULIÉ Josef
CLUET Lise
PARRA Charlotte

MARIAGES

NAVARRE Annie et GRANDI Thierry

DÉCÈS

ARAGON Mauricette
AURIAC Serge
BONNAFOUS Florentine
DARDE Charles Guy
LAFFARGA Suzanne
LOPEZ Jean
NOUGARET Renée
ROGER Guy
SABATIER Gisèle
THÉVENIN Raymond
WARD Mary

FESTIVITÉS

Samedi 2 mars

Soupe au caillou - Salle des moulins - Librinspir

Vendredi 15 mars

Inauguration City Stade et Skate Park

Esplanade et groupe scolaire - Mairie de Roquebrun

Dimanche 21 Avril

Marché disco - Esplanade

Mercredi 8 mai

Cérémonie du 8 mai 1945 - Mairie de Roquebrun

Jeudi 9 mai

Vide grenier - Ceps - Ecolans de céps

Samedi 18 mai

Concert - Salle des moulins - Squat record

Samedi 25 mai

Fête du sport - Esplanade - Roq gym

Samedi 8 et dimanche 9 juin

Trail - Roquebrun - Les trails de la factrice

Dimanche 9 juin

Élections européennes - Salle de la Mairie

Du vendredi 21 au dimanche 23 juin

Fête de la musique - Concert - Esplanade

Les Amis des Moulins - Squat record

Du lundi 8 au lundi 15 juillet

Exposition 80^{ème} anniversaire du débarquement
Salle de la Mairie - M. Muriot

Samedi 13 juillet

Bal - Esplanade - Roquebrun en fête

Samedi 13 juillet

Feu d'artifice - Plage de Roquebrun - Mairie de Roquebrun

Dimanche 14 juillet

Cérémonie fête nationale - Mairie de Roquebrun

Vendredi 19 juillet

Fête de la pétanque - Boulodrome du camping
Roquebrun Pétanque

Samedi 20 juillet

Concert - Esplanade - Squat record

Du vendredi 19 juillet au samedi 31 aout

Exposition de 70 photographies anciennes en noir et blanc - Salle de la Mairie - Patrimoine et mémoire de notre pays - Vernissage le 19 juillet en présence de la famille Bordeaux - Concert violon/violoncelle (après le vernissage) - Salle des moulins

Samedi 27 et dimanche 28 juillet

Fête locale - Esplanade - Roquebrun en fête

NUMÉROS D'URGENCE

Centre antipoison Toulouse 05 61 77 74 47

SAMU 15

Police secours 17

Sapeurs-pompiers 18

Urgence SMS 114

Numéro urgence Européen 112

Femmes victimes de violence 39 19

Enfance en danger 119

Maltraitance faites aux personnes âgées et adultes en situation de handicap 3977